



# RAPPORT ANNUEL 2020

Sur le prix et la qualité du service public  
d'élimination des déchets ménagers et assimilés

# ÉDITO



L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire. Malgré la situation complexe, la collecte et le traitement des déchets n'ont pas été interrompus en Vendée.

Les collectivités adhérentes à Trivalis ont continué de collecter les déchets des Vendéens à la maison. Seules les déchèteries, en raison des interdictions de déplacement, ont été fermées pendant 6 semaines. Le syndicat a également assuré, pleinement, sa mission en traitant les déchets dans ses équipements ou en les confiant à des prestataires, chaque jour de l'année 2020.

La crise sanitaire a impacté, différemment, la production de déchets en Vendée avec des baisses constatées pour certaines filières et des hausses pour d'autres. La principale augmentation concerne les emballages avec près de 8 % de hausse. La crise y est pour beaucoup : plus d'emballages liés à la vente à emporter, plus de produits suremballés sous prétexte d'hygiénisation, davantage de repas à domicile, etc.

Les Vendéens trient de plus en plus, mais consomment aussi beaucoup d'emballages. Réduire massivement les déchets, et particulièrement les emballages, est donc une

priorité pour le syndicat départemental pour les prochaines années.

De nombreuses actions de prévention ont été imaginées en 2020 pour sensibiliser les Vendéens sur leur production de déchet : des ateliers zéro déchet pour apprendre à faire soi-même des produits d'entretien et de cosmétique, des conférences animées par des pionniers de la démarche, des affiches pour sensibiliser les touristes, le retour de la consigne des bouteilles en verre, etc. La plupart de ces actions ont connu un frein en raison des contraintes sanitaires.

Trivalis est chargé d'une mission de service public. Les élus et les services ont donc agi, tout au long de l'exercice, pour que les déchets produits continuent d'être traités et surtout valorisés.

## **Damien Grasset,**

Président de Trivalis

Maire de Montréverd

Vice-Président de Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière

# SOMMAIRE

4 > ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

6 > SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION  
ET AU TRI DES DÉCHETS

10 > BILAN GÉNÉRAL DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

12 > VALORISATION MATIÈRE OU RECYCLAGE

14 > VALORISATION ORGANIQUE OU COMPOSTAGE

16 > ÉLIMINATION

18 > COMPTE ADMINISTRATIF ET CHIFFRES-CLÉS

22 > INDICATEURS DE SUIVI

## CHIFFRES CLÉS



**795 466**  
habitants\*



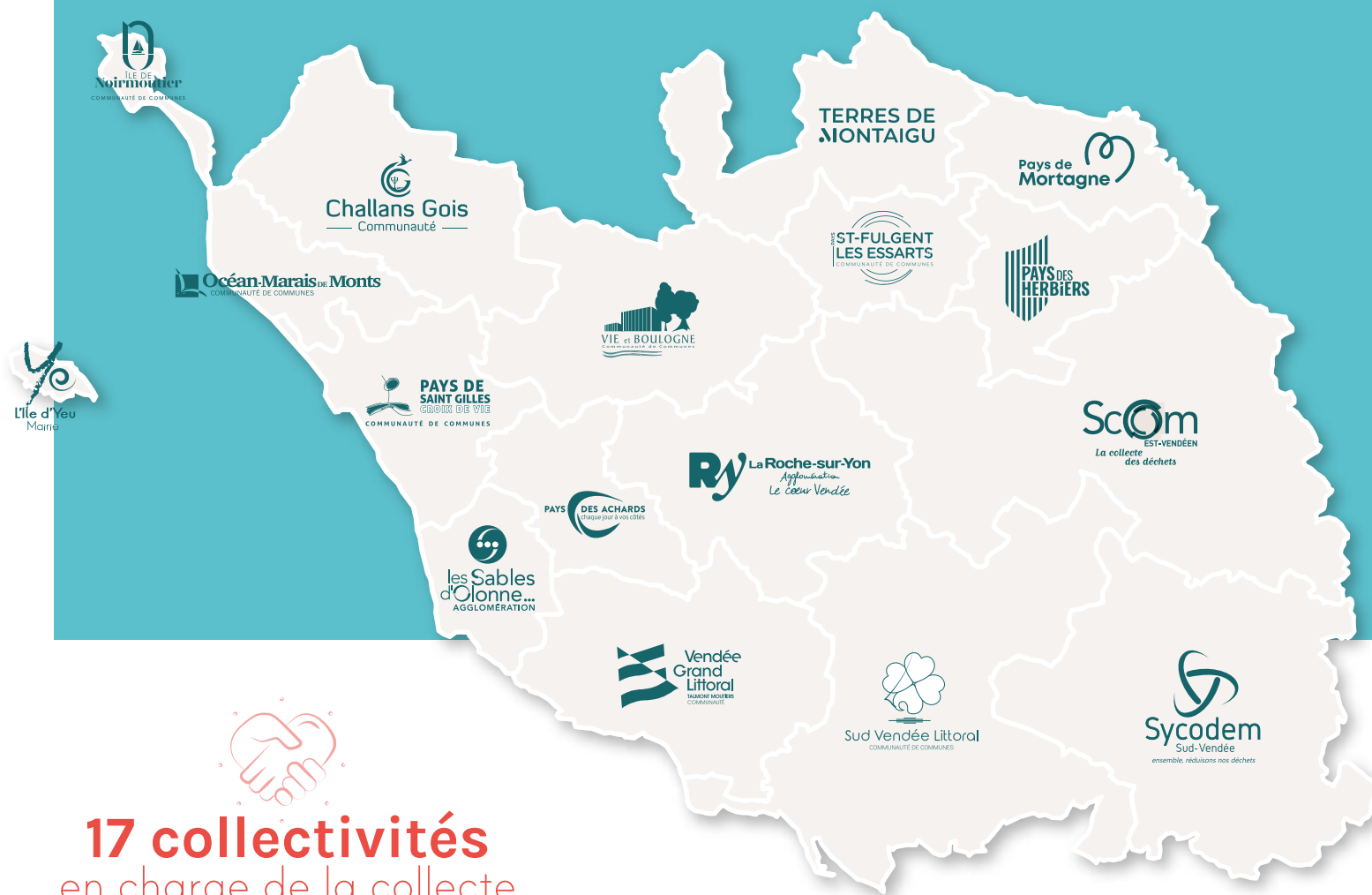
**6 720 km<sup>2</sup>**  
de superficie



**457 708 t**  
de déchets  
traités



**17 collectivités**  
en charge de la collecte  
adhérentes à Trivalis



\*DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



JANVIER

## REMISE DU TROPHÉE MÉTAL

Le 21 janvier 2020 à Paris, Luc Guyau, 1<sup>er</sup> vice-président, recevait, au nom de Trivalis, le Trophée de la communication "Tout se trie". Cette distinction salue l'importante campagne de communication déployée par Trivalis en 2017 pour accompagner l'extension des consignes de tri à TOUS les emballages, y compris les petits en aluminium. Ce trophée national récompensait aussi la campagne de communication contre les emballages imbriqués menée en 2019, pour notamment préserver le recyclage de l'acier. Ce Trophée émane de Celaa, le Club de l'Emballage Léger en Aluminium et en Acier. Pour fêter ses 10 ans, Celaa a lancé le projet Métal aux côtés de Citéo, de l'AMF et de Nespresso. L'objectif était de mettre en avant les collectivités qui ont permis aux emballages métalliques de mieux être recyclés.



FÉVRIER

## TRIVALIS DÉVELOPPE L'ECO-PÂTURAGE SUR SES SITES

Après les boudets du Poitou installés en 2008, à Tallud-Sainte-Gemme autour du site de stockage, 7 moutons Lande de Bretagne ont investi le terrain enherbé situé autour du centre de tri départemental à La Ferrière. Agés de 1 an, les moutons évoluent sur une surface clôturée de plus de 12 000 m<sup>2</sup>, où un abri a été aménagé. Auparavant, le terrain était entretenu à l'aide de moyens mécaniques. Désormais, ces moutons assurent son entretien de façon écologique. Ils sont visités et contrôlés deux fois par mois par un soigneur. Ces moutons de petite taille, issus d'une race ancienne de l'Ouest de la France, sont connus pour leur rusticité.



MARS

## SOCIÉTÉ DE PROJETS POUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Trivalis et Vendée Energie, filiale du SyDEV, se sont engagés ensemble pour créer Vendée Tri Energie et ainsi développer des énergies renouvelables à partir des équipements de traitement des déchets. Dans le cadre de l'exploitation de ses sites de stockage, Trivalis collecte le biogaz produit dans les alvéoles de déchets. La chaleur du biogaz, lors de son brûlage, mise à profit aujourd'hui pour le traitement des lixiviats, pourrait également être valorisée en cogénération ou en injection dans le réseau. Par ailleurs, les centres de stockage arrivés en fin d'exploitation, sont intéressants pour le développement de centrales solaires au sol. Les bâtiments des centres de transfert, sont aussi à même de recevoir des panneaux photovoltaïques. D'autres actions, comme la valorisation du CSR, représentent une thématique à travailler par Vendée Tri Energie.



SEPTEMBRE

### TRIVALIS REÇOIT LE LABEL ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'Ademe a attribué à Trivalis le label Economie circulaire. Cette distinction salue le travail accompli en Vendée pour réduire les déchets et les valoriser dans une logique globale de préservation de l'environnement. Depuis plus de 17 ans, le syndicat agit à tous les niveaux : sensibilisation du public au zéro déchet, mise en place des équipements nécessaires pour augmenter la valorisation des déchets, développement de l'utilisation du bioGNV pour le transport des déchets ou pour produire de l'énergie solaire sur ses anciens sites de stockage. Trivalis fait ainsi partie, en 2020, des 16 premières collectivités françaises labellisées, et cela, pour une période de 4 ans.



OCTOBRE

### NOUVEAU PRÉSIDENT, NOUVEAU BUREAU ET NOUVELLES COMMISSIONS

Le 6 octobre 2020, les nouveaux élus, délégués des 17 collectivités en charge de la collecte, sont réunis pour la première fois au siège de Trivalis et constituent la nouvelle assemblée du comité syndical. A l'issue d'un vote, ces élus désignent Damien Grasset à la tête du syndicat départemental qu'il connaît bien puisqu'il en est membre depuis 2003. Le vice-président de Terres de Montaigu succède ainsi à Hervé Robineau, président de Trivalis depuis 2014. Les nouveaux élus ont également désigné les 11 vice-présidents, membres du Bureau. Quatre commissions permanentes ont été créées : Finances et gestion ; Administration générale, Contentieux et Veille juridique, Marchés publics ; Communication, Evénements et Prévention ; et Technique. Deux missions complémentaires sont créées : Relations avec les collectivités et les partenaires et Innovation-CSR-Energie.



DÉCEMBRE

### DAMIEN GRASSET ÉLU PRÉSIDENT DE LA FNCC

La Fédération Nationale des Collectivités qui Compostent s'est trouvée contrainte de tenir une assemblée générale extraordinaire le 14 décembre dernier, de façon virtuelle. Une vingtaine de collectivités en France ont pris part à cette assemblée particulière. Damien Grasset a été élu, à l'unanimité, président de la FNCC. Il remplace Serge Blâche, ancien président et élu de la Drome. Un bureau représentatif du territoire français a été élu et va devoir très vite affronter un contexte réglementaire particulièrement difficile pour les collectivités qui valorisent la partie fermentescible des ordures ménagères.

# SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION ET AU TRI D



## LE RETOUR DE LA CONSIGNE DES BOUTEILLES EN VENDÉE

Trivalis, en partenariat avec l'association Bout' à Bout,' organise le retour de la consigne des bouteilles en verre en Vendée. Cette association nantaise relance une filière régionale et industrielle du réemploi des contenants en Pays de la Loire. Pour donner vie à la consigne, elle propose aux producteurs une prestation " clé en main " comprenant le transport et le lavage. Elle facture ensuite les bouteilles aux producteurs à un prix moins élevé que les neuves. Mais le rôle du consommateur est primordial. Les bouteilles consignées du réseau Bout' à Bout' ont la particularité de porter un message " Ramenez-moi ". Ce qui permet aux bouteilles d'être rapportées dans tous les magasins partenaires du réseau. En soutien à l'association, Trivalis a investi dans des casiers de transport des bouteilles en verre. Il a également mis à disposition une animatrice de prévention pour aller à la rencontre des producteurs et des distributeurs vendéens et leur expliquer la démarche environnementale.

Voilà 10 ans que Trivalis prête des gobelets réutilisables à tout organisateur vendéen d'événement, quel que soit le type de rassemblement. Tout commence en 2010, Trivalis se lance dans le prêt de gobelets réutilisables pour remplacer le gobelet en plastique jetable que l'on retrouve en nombre jonchant les sols après tout rassemblement festif. Dix ans plus tard, près de 2 millions de gobelets réutilisables, à l'effigie de Trivalis, ont été utilisés en Vendée. Le gobelet jetable est désormais interdit pas la Loi. Le gobelet réutilisable a de beaux jours devant lui.



## « C'EST MOI QUI L'AI FAIT », DES ATELIERS PRATIQUES ET LUDIQUES

Pour limiter les produits emballés, fabriqués avec une multitude de composants dont on ignore l'origine et l'impact environnemental, Trivalis a organisé, avec ses collectivités adhérentes, des ateliers zéro déchet pour se lancer dans le fait-maison pour fabriquer ses cosmétiques et ses produits d'entretien. Entre deux périodes de confinement, 17 ateliers ont pu être organisés et ont rassemblé ainsi 190 personnes.





## LE ZÉRO DÉCHET RACONTÉ PAR SES ADEPTES LORS DE CONFÉRENCES

Que l'on débute dans la démarche zéro déchet ou que l'on soit déjà engagé, nous sommes tous à la recherche de conseils pratiques et d'alternatives simples, au quotidien, pour réduire nos déchets. Pour cela, rien de mieux que de s'appuyer sur l'expérience des autres. Trois conférences gratuites ont été organisées, en 2020, sur le département ; animées par des pionniers de la démarche zéro déchet : Jérémie Pichon a fait la démonstration que vivre " presque sans déchet " c'est possible et Julie Bernier, auteure et blogueuse, a donné de nombreux conseils pour agir et réduire.



## LES TOURISTES SENSIBILISÉS À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour limiter la production de déchets durant l'été et garantir un meilleur recyclage, Trivalis a proposé plusieurs outils visant à aider les hébergeurs touristiques à sensibiliser leurs clients. Des kits d'animations environnementales sont distribués dans les campings et les résidences touristiques du territoire. Des affiches de sensibilisation, invitant le public à s'engager pour l'environnement, sont également diffusées dans des lieux accueillant des touristes : hôtels,

gîtes, chambres d'hôtes ainsi que commerces alimentaires et restaurants. Ainsi, 25 structures ont bénéficié d'un kit, et plus de 250 affiches ont été distribuées sur le territoire. En complément, des animations sur le compostage ou encore la création d'une boîte à dons sont réalisées dans les campings au cours de l'été 2020.

# SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION ET AU TRI D



## DES ARBRES PLANTÉS POUR UNE GÉNÉRATION ÉCO RESPONSABLE

Les 65 établissements scolaires labellisés Génération Éco-Responsable ont reçu, de Trivalis, un arbre en récompense de leur engagement pour la préservation de l'environnement. Des chênes verts, des chênes sessiles, des érables october ou des érables champêtres, ont été livrés en février 2020 aux écoles labellisées. Ces végétaux viennent récompenser les actions de réduction et de tri des déchets et, plus largement, les projets conduits dans les établissements pour permettre un développement durable. L'arbre en récompense constitue une opportunité pour poursuivre le travail pédagogique avec les élèves en leur expliquant la photosynthèse et son intérêt pour réduire les émissions de CO<sup>2</sup>. L'arbre joue aussi le rôle de climatiseur pour les cours d'écoles en assurant une protection contre le soleil et la chaleur pour faire face au changement climatique.



## 13 000 GOURDES POUR LES JEUNES SPORTIFS

Depuis 2014, les deux syndicats départementaux Vendée Eau et Trivalis sensibilisent les jeunes sportifs à la qualité de l'eau du robinet et à la réduction des déchets, en leur délivrant des gourdes. Une nouvelle fois, une opération d'envergure baptisée " Toi aussi deviens un héros pour la planète... en utilisant ta gourde " a permis d'équiper plus de 13 000 jeunes licenciés de 122 clubs vendéens. Raphaël Dinelli, ancien navigateur et nouvel aviateur, a parrainé cette action départementale et témoigné de l'importance de préserver la ressource en eau, de limiter les déchets plastiques et, plus globalement, d'agir pour protéger notre environnement.





## TOUS AU JARDIN POUR VALORISER SES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Afin d'accompagner les usagers dans la valorisation de leurs biodéchets et déchets végétaux, Trivalis a animé un stand, en déchèterie, pendant la période estivale. L'objectif était d'encourager les pratiques vertueuses dans le jardin. Tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes sont facilement recyclables à la maison à travers le compostage, le broyage et le paillage, entre autres. En effet, les déchets végétaux se transforment en ressource verte, précieuse pour la qualité de nos sols. C'est aussi un gain de temps en évitant des aller-retours en déchèterie.



## TRIVALIS SUR LE VILLAGE DU VENDÉE GLOBE

Le syndicat était à nouveau partenaire du Vendée Globe, pour son édition 2020-2021. Sous chapiteau à l'entrée du Village, Trivalis invitait le public à la réflexion autour de la réduction des déchets et de la pollution marine. Dans un second espace, la Roue du tri, sur le principe de la roue de la fortune, permettait aux visiteurs de tester leurs connaissances sur le tri et la réduction. Un sac de course " Je réutilise un peu beaucoup passionnément à la folie " pour les grands et un document à colorier, pour les petits, récompensaient les gagnants. En plus de ces actions, Trivalis a déployé une brigade verte : des agents reconnaissables par leur ciré vert, animaient les espaces et échangeaient avec le public. Le syndicat a également mis en place 30 collecteurs bi-flux sur le Village pour les emballages et les ordures ménagères.

*Les déchets dangereux, en déchèterie, ne représentent pas une grosse quantité en poids, mais leur nature chimique rend leur tri exigeant. EcoDDS, l'éco-organisme dédié, est investi, depuis 2013, d'une mission de recyclage et de traitement de ces déchets dangereux appelés Déchets Diffus Spécifiques. Trivalis et ses collectivités adhérentes sont engagés, par convention, avec cet éco-organisme. Cette relation a permis de développer un tri rigoureux des produits dangereux afin de répondre à trois enjeux : enjeu environnemental, enjeu relatif à la sécurité humaine, enjeu financier. Mais le tri des déchets dangereux, par catégorie, à opérer par les agents en déchèterie, reste complexe. Pour aider les agents sur le terrain, Trivalis missionne pendant deux mois un agent du syndicat départemental formé à ce tri particulier. Son travail est d'accompagner les collectivités, d'échanger sur les erreurs de tri et de trouver ensemble des solutions.*



# BILAN GÉNÉRAL DU TRAITEMENT DES DÉCHETS



**69 %**  
de déchets  
valorisés

Ce rapport annuel 2020 présente l'exercice de l'année sous une nouvelle forme.

En effet, cette année, l'utilisation de l'Observatoire des déchets a participé à l'amélioration de la gestion des données relatives aux tonnages. Ces données n'ont donc pas pu être comparées avec celles de l'exercice 2019.

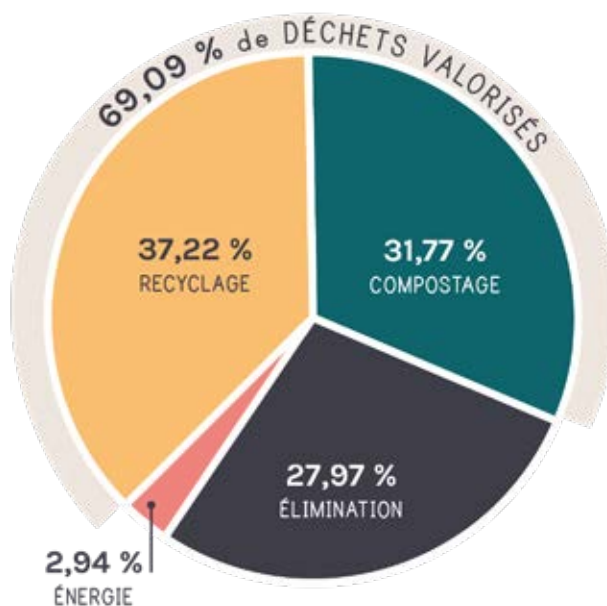
De plus, ce rapport annuel présente les mesures prises pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement lors des opérations de gestion des déchets.

## Tonnages 2020

	En Tonne	En kg/an/hab
Valorisation matière	210 966	256,2
Valorisation organique	123 984	155,9
Valorisation énergétique	11 493	14,4
Élimination	111 265	139,9
<b>Total</b>	<b>457 708</b>	<b>575</b>

## LA VALORISATION DES DÉCHETS DÉPASSE LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA LOI

En 2020, les collectivités de Vendée adhérentes à Trivalis ont collecté 457 708 tonnes de déchets auprès de leurs usagers. Trivalis les a traités et en a valorisé plus de 69 %. Cette performance s'affiche comme exceptionnelle comparée aux objectifs nationaux fixés par la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (55 % de valorisation globale pour 2020 et 65 % pour 2025, données hors gravats, déchets dangereux, amiante et extincteurs).



# LES DÉCHETS EN VENDÉE

457 708 tonnes  
traitées en 2020

795 466  
vendéens (population DGF\*)



\* Dotation Globale de Fonctionnement

249 kg  
à la maison

326 kg  
à la déchèterie



575 kg  
par an et par habitant



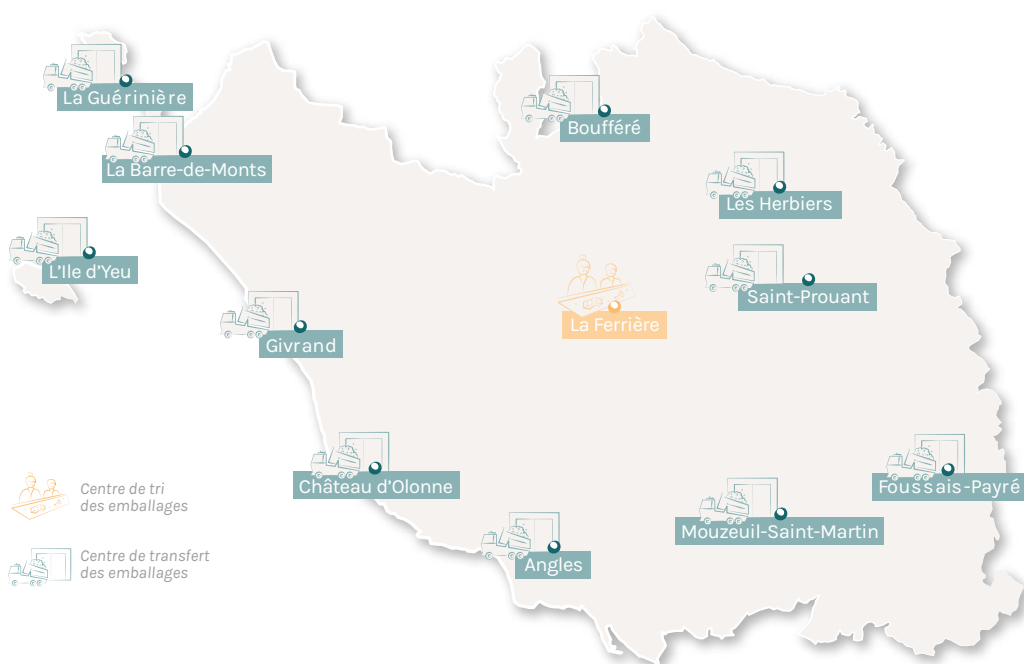
# VALORISATION MATIÈRE OU RECYCLAGE



**210 966**  
tonnes  
de déchets  
recyclés

## Tonnages 2020

	En tonne	En kg/an/hab
<b>À LA MAISON</b>		
Verre	39 467	49,6
Emballages	21 836	27,5
Papiers	16 261	20,4
Ferraille issu des TMB	737	0,9
<b>À LA DÉCHÈTERIE</b>		
Carton	10 111	12,7
Gravats	64 810	81,5
Bois	13 685	17,2
Ferraille et métaux précieux	10 909	13,7
D3E - déchets électriques	7 552	9,5
Plastiques rigides	3 696	4,6
Plastiques souples	284	0,4
Polystyrène	177	0,2
Plaques de plâtre	1 883	2,4
Extincteurs	16	0,02
Déchets d'ameublement	19 037	23,9
Déchets dangereux	505	0,6
<b>Total</b>	<b>210 966</b>	<b>265,2</b>



### Mesures prises sur le centre de tri pour protéger la santé de l'homme et l'environnement

- Mise en place d'un système de détection incendie depuis 2016, système renforcé par des travaux complémentaires en 2020
- Traçabilité de l'ensemble des lots de matières recyclables valorisées dans les usines de recyclage
- Analyses semestrielles des eaux de lagune
- Traitement en CSR des refus de tri (pas d'enfouissement des déchets entrants dans le centre de tri)

## LES CENTRES DE TRANSFERT



Pour optimiser le transport, 71 167 tonnes de déchets valorisables collectés par les collectivités adhérentes ont transité par les centres de transfert.

Données chiffrées en tonnes

Exploitant	Emballages	Verre	Papier	Carton	Total
> Angles Véolia Propreté	863	2 330	-	-	3 193
> Boufféré Véolia Propreté	1 947	-	-	-	1 947
> Château-d'Olonne Urbaser	4 322	6 644	2 371	-	13 337
> Foussais-Payré Véolia Propreté	1 098	498	-	-	1 596
> L'Île d'Yeu Suez Environnement	353	507	104	154	1 119
> Givrand Véolia Propreté	4 418	3 955	2 196	-	10 569
> La Barre-de-Monts Véolia Propreté	1 461	2 137	861	-	4 459
> La Ferrière Coved	-	6 575	2 922	-	9 497
> La Guérinière Véolia Propreté	757	1 365	285	-	2 407
> Les Herbiers Régie CC Pays des Herbiers	2 607	-	-	-	2 607
> Mouzeuil-Saint-Martin Véolia Propreté	2 834	2 338	2 610	-	7 781
> Saint-Prouant Véolia Propreté	2 888	6 164	3 604	-	12 656
	<b>23 547</b>	<b>32 513</b>	<b>14 954</b>	<b>154</b>	<b>71 167</b>

## LE CENTRE DE TRI



Dans le centre de tri, des valoristes et du matériel de tri séparent les matériaux selon leur nature (plastique, acier, aluminium, carton) et extraient les indésirables (vaisselle, objets non recyclables, ...). Les emballages sont ensuite compactés avant d'être envoyés vers les filières de recyclage dont les usines sont réparties sur le territoire français.

Données chiffrées en tonnes

Exploitant	Emballages	Verre	Papier	Carton	Total
> VENDÉE TRI La Ferrière Coved	38 382*	-	-	3 889	42 271

\* Intègre les emballages de l'Entente Intercommunale et des déchets tiers.

## TRAITEMENT HORS INSTALLATIONS TRIVALIS

Notons, en 2020, que 90,56 tonnes d'emballages ont été exportés vers l'usine Paprec TRIVALO Bretagne pour être triés. En 2020, les refus de tri représentent 9 076 tonnes. Ces déchets non recyclables ont été valorisés soit en CSR (Combustible Solide de Récupération) dans l'usine de Sécché à Changé, soit en incinération dans l'usine d'ALCEA à Nantes. Ces valorisations permettent d'alimenter en énergie, sous forme de réseau de chaleur, les agglomérations nantaise et lavalloise.



# VALORISATION ORGANIQUE OU COMPOSTAGE



**123 984 tonnes**  
de déchets compostés

## Tonnages 2020

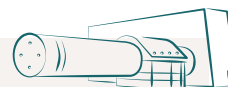
	En Tonne	En kg/an/hab
<b>À LA MAISON</b>		
Compost de tri-compostage	14 099	17,7
Perte matière	21 693	27,3
Biodéchets	910	1,1
Papiers issus des refus de tri	265	0,3
<b>À LA DÉCHÈTERIE</b>		
Compost de déchets verts	85 897	108
Souches	1 120	1,4
<b>Total</b>	<b>123 984</b>	<b>155,9</b>



## Mesures prises sur les usines de tri-compostage pour protéger la santé de l'homme et l'environnement

- Bâtiments fermés et équipés de système de traitement de l'air (lavage acide et traitement biomasse) pour réduire les émissions d'odeurs et de composés type COV
- Systèmes de détection incendie reliées à une astreinte
- Analyses de chaque lot de compost pour l'ensemble des paramètres définis par la norme NFU 44-051 et la norme TERROM (fréquence d'analyses supérieure aux fréquences définies par la norme)
- Analyses séparées des lots de compost d'ordures ménagères et des lots de compost de déchets verts (garantie d'absence de dilution)
- Installation de portiques de brumisation de neutralisant d'odeurs autour des portes les plus sensibles (hall de maturation) pour réduire les gênes éventuelles vis-à-vis des riverains
- Renforcement de la traçabilité des composts intégrés dans les parcelles agricoles par un suivi des évacuations par la Chambre d'Agriculture de la Vendée (tiers expert)

## LES USINES DE TRI-COMPOSTAGE



Dans les usines de tri-compostage, les déchets fermentescibles sont extraits des ordures ménagères résiduelles. Les deux objectifs de ce traitement : valoriser en compost les déchets fermentescibles sur des terres agricoles et ne stocker que des déchets non valorisables. Notons, en 2020, que 747 tonnes d'ordures ménagères ont été traitées au sein de l'Eco Centre d'Arthon-en-Retz (Pornic Agglo Pays de Retz).

Données chiffrées en tonnes

Exploitant	Déchets réceptionnés	Compost produit	Refus	Ferraille récupérée	
> <b>Trivalandes</b> Saint-Christophe-du-Ligneron	Véolia Propreté	54 406	5 177 *	33 628	397
> <b>Trivalonne</b> Château d'Olonne	Urbaser	33 345	8 804	18 813	334

\* Les travaux de modernisation du process de Trivalandes sur l'année 2020 ont impacté les quantités de compost produit.

## LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE DE DÉCHETS VÉGÉTAUX et/ou DE BIODÉCHETS

Données chiffrées en tonnes

Exploitant	Déchets verts	Biodéchets	Total	
<b>PLATEFORMES INDUSTRIELLES</b>	> <b>Foussais-Payré</b> Véolia Propreté	1 217	301	<b>1 518</b>
	> <b>Givrand</b> Véolia Propreté	4 887	211	<b>5 098</b>
	> <b>La Guérinière</b> Véolia Propreté	4 524	-	<b>4 524</b>
				<b>11 140</b>
<b>PATEFORMES DE QUARTIER</b>	> <b>Dompierre-sur-Yon</b> Compost In Situ	-	42	<b>42</b>
	> <b>Grosbreuil</b> Compost In Situ	-	18,5	<b>18,5</b>
	> <b>Les Clouzeaux</b> Compost In Situ	-	11,5	<b>11,5</b>
	> <b>Saint-Philbert-de-Bouaine</b> Compost In Situ	-	23	<b>23</b>
				<b>95</b>



**7 180**  
**composteurs**  
distribués en 2020

soit un taux d'équipement des foyers de 25 %



**40 pavillons de compostage**  
depuis 2010

- 9 pour des établissements scolaires
- 21 pour des quartiers ou en bas d'immeuble
- 9 pour des EHPAD · 1 dans un camping

# ÉLIMINATION

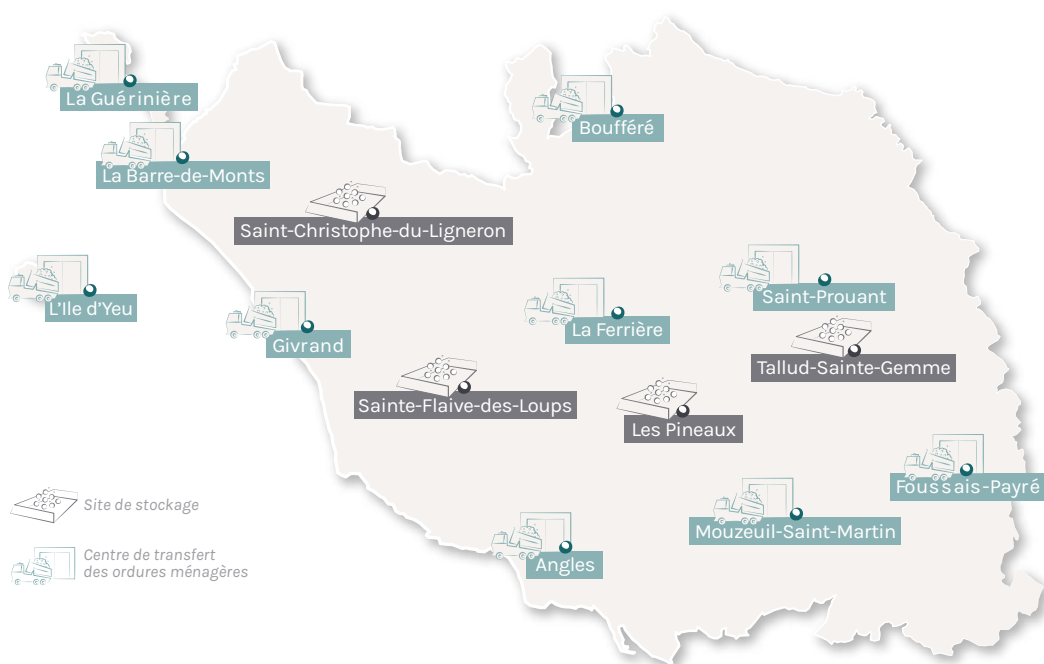
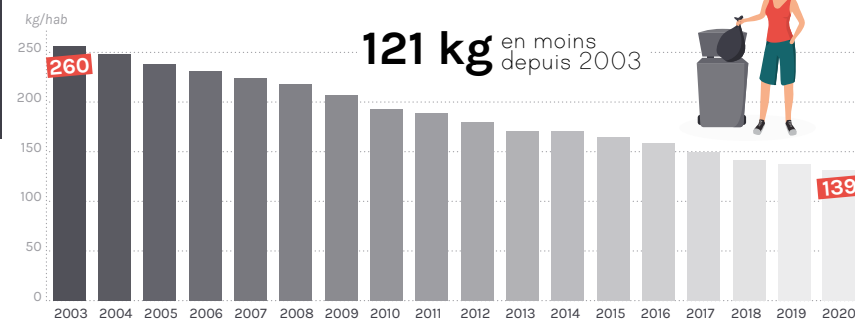


**111 265**  
tonnes  
de déchets  
éliminés

## Tonnages 2020

	En tonne	En kg/an/hab
<b>À LA MAISON</b>		
Ordures ménagères éliminées	18 757	23,6
Refus de tri compostage	52 887	66,5
<b>À LA DÉCHÈTERIE</b>		
Tout-venant de déchèterie	37 502	47,1
Amiante	325	0,4
Déchets dangereux	1 794	2,3
<b>Total</b>	<b>111 265</b>	<b>139,9</b>

## TOUJOURS MOINS D'ORDURES MÉNAGÈRES



### Mesures prises sur les installations de stockage pour protéger la santé de l'homme et l'environnement

- Analyses hebdomadaires des lixiviats bruts et traités par un laboratoire interne
- Analyses trimestrielles des lixiviats bruts et traités par un laboratoire extérieur agréé
- Analyses semestrielles des bassins d'eaux pluviales par un laboratoire extérieur agréé
- Captage à l'avancement des biogaz dans les casiers en exploitation pour réduire les émissions de biogaz dans l'atmosphère et limiter les GES
- Utilisation de la chaleur dégagée par la combustion des biogaz pour réchauffer les lixiviats et améliorer leur traitement biologique
- Réduction de la concentration de certains paramètres physico-chimiques en sortie de station par rapport à la réglementation nationale (DCO)
- Réhabilitation des alvéoles par une membrane PEHD étanche pour proscrire l'impluvium dans les déchets (réduction de la production de lixiviats) et renforcer la captation des biogaz émis par les casiers réhabilités
- Exploitation par demi-casier pour limiter la production de lixiviats et les émissions d'odeurs

## LES CENTRES DE TRANSFERT

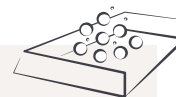


Pour optimiser le transport, 76 296 tonnes d'ordures ménagères collectées par les collectivités adhérentes ont transité par les centres de transfert et 8 511 tonnes de tout-venant.

Données chiffrées en tonnes

Exploitant	Ordures ménagères	Tout-venant	Total
> <b>Angles</b> Véolia Propreté	3 869	-	<b>3 869</b>
> <b>Boufféré</b> Véolia Propreté	5 078	-	<b>5 078</b>
> <b>Foussais-Payré</b> Véolia Propreté	3 489	-	<b>3 489</b>
> <b>Givrand</b> Véolia Propreté	11 709	7 470	<b>19 179</b>
> <b>L'Île d'Yeu</b> Suez Environnement	1 154	1 040	<b>2 194</b>
> <b>La Barre-de-Monts</b> Véolia Propreté	8 034	-	<b>8 034</b>
> <b>La Ferrière</b> Coved	20 175	-	<b>20 175</b>
> <b>La Guérinière</b> Véolia Propreté	4 680	-	<b>4 680</b>
> <b>Mouzeuil-Saint-Martin</b> Véolia Propreté	8 780	-	<b>8 780</b>
> <b>Saint-Prouant</b> Véolia Propreté	9 328	-	<b>9 328</b>
	<b>76 296</b>	<b>8 511</b>	<b>84 807</b>

## LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE



Une installation de stockage des déchets non dangereux (ISD) est une installation de traitement permettant de stocker définitivement les ordures ménagères résiduelles non valorisables, c'est-à-dire non recyclables. Un ensemble de mesures visant à assurer l'étanchéité du stockage sont mises en place, constitué d'une barrière passive (géologique) et d'une barrière active (géomembranes).

Données chiffrées en tonnes

Exploitant	Nature des déchets	Total
> <b>Tallud-Saint-Gemme</b> Séché Environnement	Ordures ménagères résiduelles, boues de curage des lagunes et tout-venant	<b>32 242</b>
> <b>Les Pineaux</b> Séché Environnement	Tout-venant	<b>17 956</b>
> <b>Sainte-Flaive-des-Loups</b> Séché Environnement	Refus de tri-compostage et tout-venant	<b>30 202</b>
> <b>Saint-Christophe-du-Ligneron</b> Véolia Propreté	Refus de tri-compostage et boues de curage des lagunes	<b>26 237</b>
		<b>106 637</b>

L'indice de réduction des quantités de déchets non dangereux et non inertes admis en installation de stockage avec une base 100 en 2010 est de 56 pour l'année 2020.

## TRAITEMENT HORS INSTALLATIONS TRIVALIS

8 017 tonnes de déchets ultimes (ordures ménagères et refus de tri-compostage) sont traités, en 2020, dans des exutoires n'appartenant pas à Trivalis. Une partie des ordures ménagères (2 417 tonnes) est traitée en incinération dans les usines d'ALCEA à Nantes et du Syner'Val au Mans.



# COMPTE ADMINISTRATIF ET CHIFFRES-CLÉS

**52,2**  
millions  
de budget  
de fonctionnement

L'année 2020 a été particulière du fait de la crise sanitaire.

Le tassement observé des résultats comptables est la conséquence de plusieurs facteurs :

- Réduction significative des produits de revente malgré la hausse du volume d'emballages entrants. En effet, les prix de revente ont considérablement diminué en cours d'année.
- Croissance régulière des dépenses d'exploitation en volume.
- Effort réalisé en 2020 pour le curage des lagunes sur les ISDND et amortissement important du patrimoine.

Parmi les points positifs, la poursuite de la réduction du poids de la dette est à signaler.

Les soldes financiers demeurent correctement orientés et les fondamentaux du syndicat sont assurés.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

### RÉPARTITION DES CHARGES 2020

52 184 270 €

Gestion structure	3 447 521 €   6,61 %
Versement EPCI	1 209 560 €   2,32 %
Autres charges	1 006 609 €   1,93 %
Amortissement	11 654 704 €   22,33 %
Charges financières	2 749 461 €   5,27 %
Exploitation	32 116 414 €   61,54 %

### RÉPARTITION DES PRODUITS 2020

52 827 730 €

Contributions	29 411 573 €   55,67 %
Soutiens éco-organisme	13 269 186 €   25,12 %
Reprise des subventions	2 057 539 €   3,89 %
Exploitation	7 100 098 €   13,44 %
Autres produits	989 334 €   1,87 %

## BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020

### DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2020

7 271 006 €

Stockage	2 365 423 €   32,53 %
Tri des emballages	123 659 €   1,70 %
CSR	532 129 €   7,32 %
Transfert	1 933 931 €   26,60 %
Non affecté	270 707 €   3,72 %
Compostage	2 045 157 €   28,13 %

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020

15 038 221 €

Amortissements	11 654 704 €   77,50 %
Résultat	2 132 781 €   14,18 %
Subventions	470 137 €   3,13 %
Autres	780 599 €   5,19 %

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020

Remboursement capital dette 6 857 786 €  
Reprise des subventions 2 112 072 €

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

		Budget voté	Compte administratif
Fonctionnement	Recettes	54 294 395 €	53 614 394 €
	Dépenses		52 063 712 €
Investissement	Recettes	24 376 041 €	22 087 264 €
	Dépenses		17 476 113 €
<b>BUDGET GLOBAL</b>		<b>78 670 436 €</b>	<b>75 701 658 €</b>
			<b>69 539 825 €</b>

## RÉSULTATS 2020

Résultat de fonctionnement	Exécution	680 682 €
	Report n-1	870 000 €
	<b>Clôture</b>	<b>1 550 682 €</b>
Résultat d'investissement	Exécution	- 1 202 643 €
	Report n-1	5 813 794 €
	<b>Clôture</b>	<b>4 611 150 €</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>6 161 833 €</b>

## CONTRIBUTIONS 2020 FACTURÉES PAR MATÉRIAU

Données chiffrées TTC	Total	Coût/tonne	Coût/habitant
<b>À LA MAISON</b>			
Ordures ménagères	21 138 527 €	191,1 €	26,57 €
FFOM	42 019 €	46,2 €	0,05 €
Emballages (dont refus de tri)	- 3 992 689 €	- 128,1 €	- 5,02 €
Papier issu du tri	- 1 084 101 €	- 69,8 €	- 1,36 €
Verre	- 809 802 €	- 20,5 €	- 1,02 €
<b>À LA DÉCHÈTERIE</b>			
Tout-venant	5 552 075 €	149,2 €	6,98 €
Déchets verts vrac	948 525 €	34,6 €	1,19 €
Déchets verts broyés	1 580 279 €	27 €	1,99 €
Gravats benne	1 718 811 €	29,1 €	2,16 €
Gravats vrac	190 696 €	33,4 €	0,24 €
Bois	1 188 498 €	86,8 €	1,49 €
Ferraille	121 600 €	11,2 €	0,15 €
Plastiques souples	55 483 €	195,6 €	0,07 €
Plastiques rigides	1 003 312 €	271,5 €	1,26 €
Amiante	101 188 €	311,2 €	0,13 €
Plaques de plâtre	260 156 €	138,2 €	0,33 €
Polystyrène	24 437 €	138,2 €	0,03 €
Souches	60 689 €	54,2 €	0,08 €
Déchets dangereux	681 889 €	296,6 €	0,86 €
Carton	574 280 €	56,8 €	0,72 €
Papier de déchèterie	- 31 790 €	- 44 €	- 0,04 €
Déchets électriques et électroniques	- 436 132 €	- 61,2 €	- 0,58 €
Déchets d'ameublement	- 329 662 €	- 17,3 €	- 0,41 €
<b>Total général 2020</b>	<b>28 531 287 €</b>	<b>62,4 €</b>	<b>35,87 €</b>

## ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS

	Total	Coût/tonne	Coût/habitant
<b>2020</b>	<b>31 384 416 €</b>	<b>68,33 €</b>	<b>39,45 €</b>
2019	29 349 231 €	61,65 €	37,12 €
2018	29 756 085 €	63,79 €	37,89 €

L'évolution du coût à la tonne est due à trois facteurs clés :

- la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), fixée par l'Etat,
- l'effet de la crise de la Covid sur la production des déchets affectant les prix unitaires,
- et la chute des prix de revente des matières recyclables.



# COMPTE ADMINISTRATIF ET CHIFFRES-CLÉS



## EMPRUNTS ET DETTE

	2016	2017	2018	2019	2020
CRD au 31/12/N*	65 676 984 €	63 672 288 €	54 035 267 €	52 027 411 €	<b>45 546 217 €</b>
Taux moyen dette échéances + ICNE	3,70 %	3,43 %	3,28 %	3,20 %	<b>2,98 %</b>
Capacité de désendettement	4,85	4,20	4,15	4,43	<b>4,30</b>
Dette par habitant	84,91 €	81,56 €	68,80 €	65,80 €	<b>57,26 €</b>

\* CRD retraité du fonds de soutien /CHF

## SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES



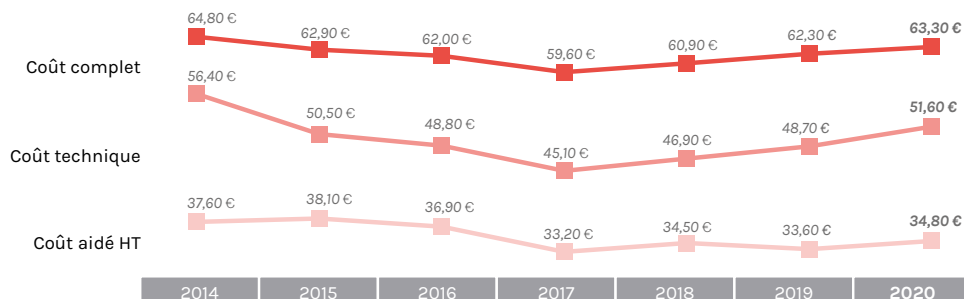
## COÛT DE TRAITEMENT (DONNÉES SINOË)

Données chiffrées HT	Ordures ménagères	Tri	Déchets de déchèteries	Total 2020
Charges de structure et communication	1 159 090 €	1 108 434 €	604 849 €	2 872 373 €
Charges techniques	19 873 885 €	11 496 065 €	16 121 179 €	47 491 129 €
Prévention	471 636 €	207 087 €	317 677 €	996 400 €
Transfert-Transport	3 160 190 €	2 434 262 €	7 069 157 €	12 663 609 €
Traitement des déchets non dangereux	16 242 058 €	8 854 717 €	7 514 225 €	32 611 001 €
Déchets dangereux	0 €	0 €	1 220 119 €	1 220 119 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>21 032 975 €</b>	<b>12 604 499 €</b>	<b>16 726 028 €</b>	<b>50 363 502 €</b>
Ventes de produits et d'énergie	575 398 €	3 658 923 €	2 205 141 €	6 439 462 €
Aides et soutiens	191 041 €	14 319 560 €	1 729 810 €	16 240 410 €
<b>TOTAL DES PRODUITS hors contributions</b>	<b>766 438 €</b>	<b>17 978 483 €</b>	<b>3 934 950 €</b>	<b>22 679 872 €</b>

## COÛT DE TRAITEMENT

- > Le **coût complet** correspond à l'ensemble des charges.
- > Le **coût technique** correspond à l'ensemble des charges moins la revente des matériaux.
- > Le **coût aidé** correspond au coût technique moins les soutiens perçus.

### ÉVOLUTION DU COÛT EN EUROS PAR HABITANT



	Ordures ménagères	Tri	Déchets de déchèteries	TOTAL
<b>Données 2020</b>				
Coût complet HT	21 032 975 €	12 604 499 €	16 726 028 €	<b>50 363 502 €</b>
Coût technique HT	19 298 487 €	7 837 142 €	13 916 038 €	<b>41 051 668 €</b>
Coût aidé HT	20 266 536 €	-5 373 984 €	12 791 078 €	<b>27 683 630 €</b>
<b>Données / tonne</b>				
Coût complet HT	190,19 €	146,25 €	63,71 €	<b>109,66 €</b>
Coût technique HT	174,51 €	90,94 €	53,01 €	<b>89,38 €</b>
Coût aidé HT	183,26 €	-62,36 €	48,72 €	<b>60,28 €</b>
<b>Données / habitant DGF (795 466)</b>				
Coût complet HT	26,44 €	15,85 €	21,03 €	<b>63,31 €</b>
Coût technique HT	24,26 €	9,85 €	17,49 €	<b>51,61 €</b>
Coût aidé HT	25,48 €	-6,76 €	16,08 €	<b>34,80 €</b>

## LES PRINCIPAUX MARCHÉS DE PRESTATIONS 2020

M213-13 CREM Les Ajoncs	4 930 851,40 €
SA COVED ENVIRONNEMENT	4 126 021,45 €
SARL TRAIT D UNION	715 167,73 €
SAS BATI RECYCLAGE	89 662,22 €
M171-19/01 - Prise en charge, transport et déchargement de déchets ménagers	2 451 363,41 €
SAS DUFEU JACKY	2 451 363,41 €
M042-17 - Exploitation et modernisation TMB et ISDND Saint-Christophe	2 415 604,43 €
SAS ONYX GEVAL VENDEE COMPOST	2 415 604,43 €
AC015-16 LOT 1 - Gravats Vendée	1 486 810,17 €
SAS BATI RECYCLAGE	1 486 810,17 €
M229-17-Plastiques issus des déchèteries	1 036 081,92 €
SAS BRANGEON ENVIRONNEMEN	613 994,44 €
SCOP TRIPAPYRUS	422 087,48 €
M095-19 - Valorisation énergétique des refus de tri issus de VENDEE TRI	979 208,22 €
SAS ALCEA	111 809,16 €
SAS SECHE ECO INDUSTRIES	867 399,06 €
AC016-16LOT05-Cartons bois ferraille tv Secteurs EST/NORD EST	1 093 151,55 €
SAS BRANGEON ENVIRONNEMENT	1 093 151,55 €
AC017-16LOT01-Exploitation Ile d'Yeu	566 590,82 €
SA SUEZ RV OUEST	532 472,93 €
SARL BUCHOUL PHILIPPE	34 117,89 €
M377-18 - Exploitation Transfert La Guérinière-La Barre-de-Monts-Givrand	878 353,23 €
SAS GRANDJOUAN SACO	878 353,23 €
M270-18 Exploitation et maintenance de 3 ISDND	852 593,44 €
SAS SECHE ENVIRONNEMENT OUEST	852 593,44 €

AC016-16LOT03-Cartons bois ferraille tv Secteur CENTRE	823 599,49 €
SAS BRANGEON ENVIRONNEMENT	823 599,49 €
AC187-17LOT03- Déchets verts et souches Secteur Est Nord/Est	206 990,68 €
SAS LOCA RECUPER	206 990,68 €
M223-16LOT02 - Fourniture de stations et/ou d'équipements	372 074,92 €
SARL MOBIPUR	311 515,90 €
SARL OVIVE	60 559,02 €
AC016-16LOT01 - Cartons bois ferraille tv Secteur SUD OUEST	821 338,96 €
SARL METAUX FERS	150 495,44 €
SAS GRANDJOUAN SACO	392 895,33 €
SAS ROUSSEAU	277 948,19 €
AC014-16LOT01 - Cartons bois ferraille tv Secteur NORD OUEST	908 169,86 €
SA COVED ENVIRONNEMENT	230 301,87 €
SAS BATI RECYCLAGE	593 738,82 €
SCOP TRIPAPYRUS	84 129,17 €
AC073-16/01 - Exploitation transfert Corpes et Angles	124 448,06 €
SAS GRANDJOUAN SACO	124 448,06 €
AC017-16LOT02 - Transport maritime Ile d'Yeu	705 732,76 €
SA SUEZ RV OUEST	318 110,99 €
SAS SOCIETE DES ETS PAJAROLA	387 621,77 €
M223-16LOT03 - Nettoyage et curage des lagunes	560 159,54 €
SARL OVIVE	86 023,30 €
SAS SECHE ECO SERVICES	447 248,62 €
SAS SEDE ENVIRONNEMENT	26 887,62 €

AC187-17LOT01 - Déchets verts et souches Secteur Centre	431 139,29 €
SAS GRANDJOUAN SACO	431 139,29 €
M061-17 - Exploitation maintenance et modernisation Trivalonne	2 018 020,43 €
SAS URBASER ENVIRONNEMENT	2 018 020,43 €
M223-16LOT01 - Exploitation, entretien et maintenance des stat	1 156 994,65 €
SARL OVIVE	1 156 994,65 €
AC016-16LOT02 - Déchets verts et souches Secteur SUD OUEST	358 321,10 €
SAS GRANDJOUAN SACO	330 436,16 €
SAS ROUSSEAU	27 884,94 €
AC014-16LOT02 - Déchets verts et souches Secteur NORD OUEST	328 552,33 €
SA COVED ENVIRONNEMENT	57 366,67 €
SAS LOCA RECUPER	271 185,66 €
M001-18/01-Traitement des DMS issus des déchèteries	930 396,34 €
SAS ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT	930 396,34 €
AC187-17LOT02- Déchets verts et souches Secteur Sud	320 148,07 €
SA FONTAN TRANSPORTS	58 896,73 €
SAS LOCA RECUPER	261 251,34 €
M013-16/02 - Plaque de plâtre	312 509,48 €
SAS BATI RECYCLAGE	312 509,48 €
M171-18/03 - Exploitation Transfert Saint-Prouant-Boufféré-Montaigu	309 915,09 €
SAS GRANDJOUAN SACO	309 915,09 €

M171-18/02 - Exploitation Transfert Foussais - Mouzeuil - Angles	278 952,36 €
SAS GRANDJOUAN SACO	278 952,36 €
M378-18 - Transfert CC de Mortagne	277 047,17 €
SAS BRANGEON RECYCLAGE	277 047,17 €
M002-18 - Gestion, entretien et maintenance biogaz	231 963,20 €
SA BIOME FRANCE FBI	223 154,99 €
SARL SODAF GEO INDUSTRIE	8 808,21 €
M013-16/01 - Transport/traitement polystyrène Vendée	132 504,14 €
SARL TRAIT D UNION	78 701,41 €
SARL VENDEE POLYSTYRENE	24 264,02 €
SCOP TRIPAPYRUS	29 538,71 €
AC016-16LOT04 - Cartons bois ferraille tv Secteur SUD	786 869,71 €
SARL METAUX FERS	125 816,50 €
SAS BATI RECYCLAGE	387 047,73 €
SAS GRANDJOUAN SACO	274 005,48 €
Convention de MAD partielle de service Challans	107 544,23 €
EPCI CHALLANS GOIS COMMUNAUTE	107 544,23 €
M155-18 - Amiante départemental	106 970,81 €
SAS BRANGEON ENVIRONNEMENT	106 970,81 €

# INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs présentés ici ont pour but de dresser le bilan des performances de l'exercice de la compétence traitement des déchets, notamment au regard des obligations réglementaires constituées par la loi relative à la Transition énergétique. Ces indicateurs permettent d'évaluer l'action du syndicat et ses performances dans le traitement des déchets.

## INDICATEURS GENERAUX

### NOMBRE D'HABITANTS



	2018	2019	2020
Population DGF	785 429	790 644	795 466
Population INSEE	685 673	689 496	693 455

### COUT AIDÉ (COLLECTE + TRAITEMENT)



2017	2018	2019	2020
84,8 €	84,8 €	84,6 €	non connu

Coût en euro par habitant (DGF)

### PRODUCTION DMA (HORS GRAVATS)



Quantité en kg par an et par habitant (DGF)

2010	2018	2019	2020
497 kg	504 Kg	505 kg	494 kg
	+ 1,4 %	+ 1,6 %	- 0,6 %

Pourcentage d'évolution par rapport à 2010

**Objectif . Loi Agec**  
> - 15 % en 2030, par rapport à 2010 (soit 423 kg)

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

### TAUX DE VALORISATION (MATIÈRE ET ORGANIQUE)



2018	2019	2020
67,38 %	68,1 %	69,09 %

Données hors gravats, déchets dangereux, amiante et extincteurs

**Objectifs**  
**Loi Transition énergétique**  
> 55 % de déchets valorisés en 2020  
> 65 % de déchets valorisés en 2025

### TAUX DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



2018	2019	2020
1,48 %	7,39 %	9,50 %

**Objectifs**  
**Loi Agec**  
> valoriser énergétiquement au moins 70 % des déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière, d'ici 2025

### INDICE DE RÉDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT



2018	2019	2020
65	67	56

Base 100 en 2010

**Objectifs**  
**Loi Transition énergétique**  
> réduction de 30 % de l'enfouissement en 2020, par rapport à 2010  
> réduction de 50 % de l'enfouissement en 2025, par rapport à 2010



